

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES
ARTES Concessionnaire Renault**

**Société Anonyme au Capital de 25.500.000 Dinars
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis
RC : Tunis B. 1102541996 – M.F. : 1214 SAM**

Augmentation de capital annoncée

La société Automobile Réseau Tunisien et Services porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant **de 6 375 000 Dinars** pour le porter **de 25 500 000 Dinars à 31 875 000 Dinars** et ce, par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital est réalisé par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 25 500 000 actions anciennes composant le capital actuel **à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes**, et ce à partir du **23 juillet 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **23 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **23 juillet 2012**.